

lignes jusqu'au Nouveau-Brunswick et à l'Est de la Nouvelle-Écosse, 4.22 millions; centrale thermique de Trenton, 2.86 millions, comme l'indiquent d'ailleurs les crédits de l'Office fédéral du charbon.

Voici les prévisions établies pour cette année en ce qui concerne la Nouvelle-Écosse: subventions à l'égard du charbon, 1.7 million; installations de transmission, 6.3 millions, et un versement final de \$363,000 pour la centrale thermique de Trenton. A propos de cette centrale, je me permets de citer un extrait de l'*Evening News* de New-Glasgow, de la semaine dernière. En voici le titre:

La centrale électrique utilise, en 1960, plus d'un million de dollars de charbon.

L'article continue:

Dans le domaine de la production d'énergie électrique, 1960 a été l'année du charbon, et les chiffres publiés tout récemment dans le rapport de la Commission électrique de la Nouvelle-Écosse révèlent que la centrale de Trenton a utilisé plus d'un million de dollars de combustible solide. De fait, on a consommé 97,309 tonnes, augmentation de 24,000 tonnes.

La plus grande partie de l'énergie supplémentaire a été absorbée par le réseau du Nouveau-Brunswick, où la sécheresse qui s'était abattue sur la Nouvelle-Écosse a également abaissé le niveau des cours d'eau harnachés, même sur le fleuve Saint-Jean.

Les expéditions d'électricité de Trenton vers le centre de distribution du Nouveau-Brunswick, à Moncton, se sont maintenues jusqu'à la fin de mars. A ce moment-là, avec le début de la fonte des neiges, la consommation de charbon a baissé.

Et, plus loin:

C'est le nouveau réseau financé par le gouvernement fédéral ainsi que les travaux d'expansion entrepris par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à Trenton qui ont permis ce transport d'énergie vers le Nouveau-Brunswick.

Grâce au charbon consommé par l'usine de Trenton, unique centrale thermique de la commission de l'énergie, et une autre installation financée par le gouvernement fédéral, les consommateurs industriels qualifiés ont réalisé un gain de \$163,685.

Le rapport révèle que du 17 août au 30 novembre seulement, l'énergie thermique vendue au Nouveau-Brunswick par des sources de production de la Nouvelle-Écosse a atteint au total 60,556,000 kilowatt-heures.

Si je cite ces chiffres, c'est pour montrer comment ces mesures aident toutes les parties des provinces Maritimes, et pour montrer l'initiative qu'a prise le gouvernement actuel. Cela importe notamment à ma propre région où il y a encore des mines en exploitation—Macbean, Drummond et Greenwood—et les mesures que je viens de signaler continueront de les aider, surtout à agrandir l'usine thermique.

On peut se demander ce que le gouvernement a fait de plus pour l'industrie du charbon. Eh bien! l'*Industrial Estates Limited*, société de la Couronne établie en Nouvelle-Écosse, ayant reçu une certaine aide du gouvernement fédéral, a pu établir une industrie

dans le comté de Pictou, avec l'espoir de pouvoir en établir d'autres. Une mesure récente, présentée par le ministre du Travail, a permis au gouvernement fédéral de fournir 75 p. 100 des capitaux nécessaires à la construction de nouvelles écoles de formation professionnelle. Je suis heureux que les municipalités de mon comté se soient groupées, elles semblent être sur le point de s'entendre sur la construction d'une école de formation professionnelle, dont 75 p. 100 des frais seront payés par le gouvernement fédéral et 25 p. 10 par le gouvernement provincial. En outre, les deux gouvernements vont payer une grosse part—60 p. 100, je crois—des frais d'exploitation de cette école, dont on a grand besoin, et qui contribuera à former nombre de nos jeunes dans cette région.

L'honorable député de Bonavista-Twillingate ne s'est guère montré en faveur du double amortissement prévu par le ministre des Finances, dans un budget supplémentaire. Ces dispositions ne représentent peut-être pas grand chose en elles-mêmes. Tout ce que je puis dire, c'est que l'ancien gouvernement n'a jamais, pour résoudre le problème, proposé d'allègements fiscaux, alors que le gouvernement actuel a agi dans ce sens. Nous insisterons pour qu'il fasse encore davantage en vue d'aider de nouvelles industries à s'implanter dans la région.

L'un des députés qui siège vis-à-vis, au premier rang, est allé dans ma région récemment et je prends note qu'il a qualifié les députés de la Nouvelle-Écosse d'acquiesceurs. Très bien, nous disons oui quand il s'agit de mesures tendant à instituer des écoles professionnelles, de lois telle la loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique et de dispositions comme celles que le ministre des Finances a prises au début de l'année en vue d'un double amortissement. En cela, nous plaidons coupables.

Pour ce qui est de l'avenir, je tiens à signaler deux choses au ministre et au gouvernement. Premièrement, en ce qui concerne le fonds d'assistance à la région du Cap-Breton, il faudrait y allouer un supplément à affecter au comté de Pictou, en vue d'aider la société provinciale de la Couronne à attirer des industries dans la région. Deuxièmement, je demanderai au ministre d'envisager des subventions pour les mines indépendantes. Je n'ai pas l'intention d'entrer dans les détails de la question, parce que le député de Cap-Breton-Nord et Victoria en a parlé assez longuement. Dans ses observations, il a exposé la nécessité d'accorder des subventions aux mines indépendantes; il y en a deux dans ma circonscription, à part celles de la région du Cap-Breton, qui ont besoin de pareilles subventions. J'aimerais demander, de